

## JEU DES ERREURS

Le secrétariat de la mairie possède un exemplaire sur papier du premier cadastre de la commune, comportant toutes ses feuilles et encore bien lisible malgré son grand âge.



Ce cadastre dit « napoléonien » a en fait été créé par une loi de 1791, sous la Révolution. Il est décidé alors de faire procéder au relevé de toutes les parcelles existantes, bâties et non bâties, afin de servir au calcul des divers impôts fonciers qui constituent à cette époque la principale source de rentrée d'impôts pour l'État. Entre la décision de principe et la mise en œuvre il faudra du temps, un tiers de siècle pour Naillat, puisque le cadastre évoqué ci-dessus est daté de 1825.



Comme ce document comporte des plans détaillés des bâtiments existants, il nous a paru intéressant de faire la comparaison avec le plan actuel. Pour commencer nous avons choisi le bourg mais nous pourrions procéder de la même façon pour tous les villages. En comparant les deux plans on peut constater que l'église n'a pas bougé, par contre peu de bâtiments de 1825 ont subsisté : on discerne l'agence postale et quelques maisons. Dans l'ensemble, le village comportait moins de maisons (alors que la commune à l'époque était trois fois plus peuplée), le cimetière (que l'on ne voit pas sur l'extrait reproduit) était à l'emplacement qu'il occupe toujours aujourd'hui. La route de Colondannes actuelle n'existait pas.

## COMITÉ DES FÊTES

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont préparé ces 2 jours de fête pour le cinquantenaire du Comité des fêtes de Naillat les 13 et 14 juillet.

Le samedi, le baptême de side-cars et de voitures anciennes a remporté un franc succès dans une ambiance conviviale. Le soir, plus de 250 personnes ont pu savourer le cochon à la broche. La soirée a continué avec les plumes et les paillettes des danseuses d'un « Grain d'Folie ».

Le lendemain, les randonneurs cyclistes et pédestres ainsi que les joueurs de pétanque ont pu, cette année, profiter du beau temps. La course de tracteurs tondeuses a eu de nombreux spectateurs, intrigués par cette course inédite. Un feu d'artifice et un bal ont clôturé ces deux journées agréablement bien remplies.

N'hésitez pas à venir nous proposer d'autres animations et vous investir dans la vie de votre commune.

## HÔTEL LÉPINAT : GUILLAUMIN ET LA VALLÉE DES PEINTRES

Vous avez pu remarquer que les travaux de réhabilitation de l'Hôtel Lépinat ont démarré depuis quelques semaines.



Cet hôtel a accueilli entre 1830 et 1930 de nombreux peintres qui venaient de Paris « croquer » le magnifique paysage de la Vallée. Certains n'ont fait que passer, d'autres se sont installés comme Guillaumin ou encore Alluaud...

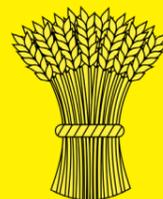
La Communauté de Communes du Pays Dunois, dans le cadre d'un projet global entre les départements de la Creuse et de l'Indre, des régions Limousin et Centre, a choisi de valoriser cet héritage en créant dans l'Hôtel Lépinat un Centre d'Interprétation sur les peintres de la Vallée de la Creuse. Ce bâtiment, élément culturel et architectural fort du patrimoine est un atout pour la

commune de Crozant et pour le Pays Dunois. Cette valorisation culturelle est aussi un facteur d'attractivité qui favorisera la fréquentation touristique de la Vallée et permettra le développement des commerces de proximité de Crozant mais aussi la création de nouvelles structures (hébergements, commerces, artisanat...) et d'artistes peintres, sculpteurs, photographes d'art... sur le Pays Dunois.

Le fil rouge de la visite nous emmènera dans un voyage en deux temps. Au rez de chaussée, le visiteur se glissera dans la peau d'un peintre pleinairiste, en villégiature à Crozant (voyage dans le temps et l'espace). A l'étage, le visiteur sera transporté au cœur des toiles, immergé dans les souvenirs et les paysages colorés de ceux qui ont accompli le voyage avant lui (voyage pictural). L'entrée de ce bâtiment sera aussi un lieu d'accueil touristique avec une antenne de l'Office de Tourisme de la Vallée des peintres et une boutique ouverte à tous. Une terrasse agréable sera aménagée devant le bâtiment et le porche sera reconstruit. Nous espérons une ouverture au printemps 2014.

Afin d'impliquer la population du Pays Dunois dans ce projet, une souscription publique vers les particuliers, les associations et les entreprises a été lancée avec la Fondation du Patrimoine. Vous trouverez dans les mairies du Pays Dunois, à l'Office de Tourisme de la Vallée des Peintres, à l'Espace Monet Rollinat et à la Communauté de Communes des dépliants explicatifs et pourrez, si vous le souhaitez, participer en faisant un don (déductible des impôts), même modeste... N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Le Président de la Communauté de Communes  
Gérard Delafont.



# LA GAZETTE DE NAILLAT

Septembre 2013



## LE MOT DU MAIRE

C'est la fin de l'été, et cette année la rentrée des classes fut plus intime que l'an dernier, où nous avons reçu la visite de nombreuses personnalités pour célébrer l'ouverture de notre quatrième classe.

Cet été, nous avons eu le plaisir de féliciter de nombreux élèves (12) qui quittent notre école communale pour entrer en classe de 6ème. Bien que ce nombre de départs soit important et que le nombre d'inscriptions en maternelle ne l'ait pas compensé, nous avons réussi à garder notre quatrième classe. Espérons pour nos enfants que les effectifs des années à venir soient suffisants pour conserver cette qualité d'enseignement et le confort d'apprentissage que permettent des classes non surchargées. Avec une cour flambant neuve, une partie du mobilier scolaire rénové et une équipe pédagogique conséquente, nos élèves vont pouvoir entamer une année d'école supplémentaire dans les meilleures conditions.

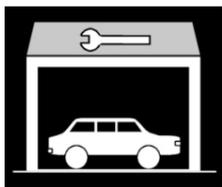


Parallèlement, l'appel d'offres que nous avons lancé pour la construction du garage municipal cet été a nécessité une période de négociations, afin que le coût des travaux, même s'il est fortement subventionné, reste inscrit dans le cadre du budget que nous avons déterminé.

La bonne surprise est que les meilleures offres nous ont été remises par des entreprises locales, avec 100% des lots du marché attribués à des PME creusoises, dont deux entreprises Naillatoises. La Commune de Naillat va ainsi contribuer, dans la mesure de ses possibilités, à soutenir essentiellement le tissu économique de notre département. L'Entreprise LAROSE d'Azerables a d'ailleurs déjà réalisé une bonne partie de sa mission de terrassement depuis la fin des congés annuels ( photo ).

## TRAVAUX GARAGE

Le projet de garage municipal s'est déroulé dans la continuité de la Municipalité précédente. Les subventions que nous avons obtenues correspondent à 50% de l'enveloppe globale (frais d'architecte et de bureaux de contrôle inclus), ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 6000 € accordée dans le cadre de l'enveloppe commune dont disposent nos actuels parlementaires creusois (Sénateurs et Députés). Qu'ils en soient remerciés. Les travaux ont été allotés et attribués de la façon suivante :



LOTS	TITULAIRES		MONTANT HT
1 - Terrassement	LAROSE	Azerables	23 116,70
2 - Gros oeuvre	AUSSOURD Cédric	Naillat	43 189,29
3 - Charpente couverture	CM CREUSE	Saint Médard	22 400,00
4 - Bardage menuiserie	MARTINET	Azerables	21 249,60
5 - Plâtrerie	ALTIPLATRE	Sainte Feyre	3 091,20
6 - Electricité chauffage	FRAPPAT	Naillat	6 494,90
7 - Sanitaires	PAROTON	Guéret	2 900,00
9 - Peinture	CARDON	Grand Bourg	1 800,00
		TOTAL	124 241,69

La durée des travaux ne devrait pas excéder 6 mois.

## DU MOUVEMENT DANS L'ÉQUIPE TECHNIQUE

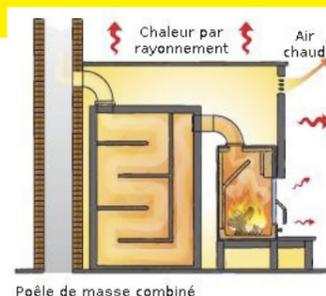
Après 7 ans de bons et loyaux services au sein de la commune, M. Arcindo Simoes Amaro a fait valoir ses droits à la retraite. Sa bonne humeur et son accent ensoleillé vont nous manquer. M. Frédéric Navarre nous quitte pour un poste au Conseil Général, nous le remercions pour la qualité de son travail au sein des services municipaux et lui souhaitons « bon vent » dans ses nouvelles fonctions. Une fiche de poste sera éditée au centre de gestion du personnel de la fonction publique (consultation possible sur le site [www.emploi-territorial.fr](http://www.emploi-territorial.fr)) ... avis aux intéressés.

## LA COMMUNE MIEUX ASSURÉE

Chacun sait que disposer d'une bonne assurance à un prix abordable n'est pas une mince affaire. Ce qui est vrai pour un particulier, l'est encore plus pour une collectivité dont le patrimoine peut être étendu et les risques encourus complexes. Plutôt que (comme cela se fait parfois) reconduire automatiquement la police d'assurance déjà souscrite, nous avons eu recours à l'assistance d'un consultant spécialisé qui a mis le doigt sur les lacunes de notre couverture précédente : par exemple le bâtiment Mairie/École était assuré ... mais pas le mobilier ! Il a mis au point un cahier des charges adapté à notre commune et nous a aidé à mener la consultation. Une négociation finale est en cours, mais nous pouvons déjà compter sur un contrat beaucoup plus fiable et rassurant, le tout pour une dépense à la baisse.

## CONSOMMONS MALIN : LE POÊLE DE MASSE

L'hiver approche et votre poêle à bois ou votre insert est à changer. Connaissez-vous le poêle de masse : un poêle de masse ou poêle à accumulation est un appareil de chauffage qui compte sur des matériaux lourds (pierre, brique, béton) pour accumuler l'énergie d'une flambée rapide et intense (environ 2 h) et restituer longuement la chaleur une fois le feu éteint (jusqu'à plus de 24 h). La combustion à très haut rendement réel (entre 98 et 99.5 % grâce à la postcombustion réduisant les émissions de monoxyde de carbone, particules fines et autres polluants habituellement générés par la combustion au bois. Moins de bois, une chaleur plus douce et pour les bricoleurs une auto-construction facile. Vous trouverez sur internet de très beaux modèles avec banquette en tapant : poêle de masse



## DERNIERS FEUX POUR LE FOYER

Alors que le comité des fêtes a cet été fêté avec brio ses 50 ans d'existence, l'association du foyer rural allait en avoir 39. Elle fut constituée en 1975 pour permettre l'obtention de subventions dans le cadre de la construction de notre salle polyvalente. Depuis, ces deux associations ont rivalisé de dynamisme pour animer la commune pendant de longues années, grâce au bénévolat de plusieurs générations.

De par ses statuts, l'association avait pour premier but de construire, puis d'aménager notre foyer rural, d'étudier les questions intéressantes de la vie rurale, de favoriser l'éducation physique et sportive, et enfin d'organiser les loisirs de la collectivité. Depuis de nombreuses années, seul le dernier de ces aspects était assuré par l'association, ce qu'elle faisait très bien d'ailleurs. La commune s'était en effet progressivement substituée à elle pour l'entretien et l'aménagement du local, soit par une intervention directe, soit par le biais de subventions pour l'achat de mobiliers et d'équipements. Ainsi, les adhérents de l'association et plusieurs bénévoles ont permis au lendemain de la fête de l'école, d'organiser des festivités dont le clou du spectacle fut un feu de Saint-Jean très réussi, malgré une météorologie capricieuse. Malheureusement, l'association brûlait alors de ses derniers feux, et après avoir renoncé à organiser comme habituellement la brocante estivale, celle-ci s'est réunie en assemblée générale le 11 août dernier, et faute de volontaires pour reprendre les rênes du bureau, il a été décidé de sa dissolution. A cette occasion, le Président a annoncé que le solde des comptes serait partagé entre école et association de pompiers. Nous remercions tous les bénévoles qui, depuis ses débuts, ont œuvré pour faire vivre cette association.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

le 30 juin : Enzo BOLIS ( le Bourg )  
le 28 juillet : Noé MOUGNAUD ( le Bourg )  
le 04 août : Zoé DESNOYER ( la Salesse )

Nos félicitations aux heureux parents

### BAPTÊME RÉPUBLICAIN

le 11 août : Océane TENZA ( Pécut )

### DÉCÉS

le 21 juillet : Monsieur Jacky LHARDY ( le Bourg )

Nos condoléances aux familles et amis

### MARIAGE

le 27 juillet : Émilie BACHEROT et Julien SCHEIDER  
le 07 septembre : Laëticia GUILLON et Fabien MESSIRE

Tous nos vœux de bonheur

## SERVICE NATIONAL

Les filles et les garçons nés en octobre, novembre et décembre 1997 doivent se faire recenser à la mairie, dès l'âge de 16 ans (ou dans le mois qui suit le 16ème anniversaire). Il suffit, pour cela, de présenter : une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le livret de famille des parents.

## KERMESSE DE L'ÉCOLE

Encore une fois, bravo aux élèves et aux enseignantes qui n'ont pas compté leurs heures de répétitions afin de nous offrir un très joli spectacle de fin d'année.

En effet, c'est avec joie que nous avons pu apprécier les numéros de nos petits jongleurs, équilibristes et autres artistes, fruits de longues heures de travail et répétitions. Puis les festivités ont continué avec la traditionnelle kermesse et son barbecue, organisé par les bénévoles de la LCSN avec l'aide de parents volontaires.

Un grand merci pour cette superbe soirée, où même si la pluie a quelque peu troublé la soirée, le sourire et la bonne humeur de nos bambins ont réchauffé nos cœurs.

## POT D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET REMISE DES PRIX AUX FUTURS COLLÉGIENS

C'est avec le soleil, que le conseil communal a pu partager le verre de l'amitié avec trois nouvelles familles venues s'installer sur notre paisible commune.



A cette occasion, le maire et ses adjoints a également félicité les 12 élèves admis en classe de 6ème. Nous leur souhaitons courage et réussite pour cette nouvelle année qui commence.

## CLUB DES AÎNÉS DE LA PIERRE BERCE

Ce qui s'est passé :

- du 24 au 28 juin : 18 personnes ont visité l'Alsace et la Forêt Noire. Au programme : le château du Haut Koenigsbourg, Strasbourg, Colmar, la route des vins, le rocher du Dabo, le plan incliné d'Arzwiller, Fribourg, lac du Titisee, cristallerie et fabrique de coucous de Triberg.
- dimanche 21 juillet : 55 convives ont participé au traditionnel méchoui annuel
- jeudi 22 août : 32 personnes ont visité Cahors. Au programme : déjeuner-croisière sur le Lot avec passage sous le pont Valentré et passage de l'écluse de Coty, visite de Saint Cirq la Popie, fleuron des villages de France.
- dimanche 15 septembre : 46 inscrits au repas d'automne.



Contacts : - René Jeannot : 05 55 89 12 91  
- Daniel Brunet : 05 55 89 00 51  
- Geneviève Dheron : 05 55 89 02 76  
- Edith Lhardy : 05 55 89 07 24

Ce qui va se passer :

- dimanche 06 octobre : à 14h30, thé dansant avec Nicolas Viollet au foyer rural ( inscription de 8 € auprès du bureau ).
- dimanche 24 novembre : repas de fin d'année au foyer rural.